



TOP-VISAS

Facilitez vos Démarches Administratives

Bon de commande . (Délai de 24 a 48 heures) FICHE VISA POUR L'ARABIE SAOUDITE

Liste des documents à joindre à votre demande de Visa BUSINESS:

- Votre passeport valable 6 mois après votre date de retour.
- Photocopie du passeport.
- Deux photos d'identité en couleur identique.
- Un formulaire de demande de visa en page 2 ci dessous.
- Enregistrement en ligne fait uniquement par nos soins. (frais consulaire en sus).
- **Une lettre d'invitation OFFICIEL.**
- Lettre de mission avec la fonction du requérant identique que la lettre d'invitation.
- Kbis de la société missionnant.
- Pour les ressortissants étrangers (hors européens) : original +copie de la carte de séjour recto/verso
- Pour les passeports non Français justificatif de domicile en France.



Tourisme: Pour l'obtention d'un visa *touristique* s'adresser à la **Saudi Airline**
Pour un pèlerinage contacter une agence agréée

INFORMATIONS DEMANDEUR

NOM PRENOM:

SOCIETE:

ADRESSE:

CODE POSTAL: **VILLE:**

TELEPHONE: **E-MAIL:**

PORTABLE:

TYPE DE VISA: **TOURISME** ☐ **AFFAIRE** ☐

DATE DU VOYAGE: **DUREE DU VOYAGE:**

ADRESSE DE FACTURATION:

ADRESSE DE LIVRAISON:

NOMBRE DE PASSEPORT : ☐ 1 ☐ 2 ☐ 3

Je donne procuration à **TOP VISAS Domiciliée 16 rue du Général Guilhem 75011 Paris Immatriculée sous les références RCS paris 519 976 435**, pour gérer mes demandes de visas auprès des administrations compétentes selon les conditions générales des ambassades et de ventes de TOP VISAS.

Veuillez trouver ci-joint le règlement de ma commande, égal à :
(Le détail des tarifs et délai se trouve en page 2 de ce document)

☐ Frais consulaires: ☐ Prestation: ☐ Frais de retour ☐ Assurance: 50€

Soit un montant total de : €

DATE :

SIGNATURE
Lu et approuvé

TOP VISAS

16 rue Général Guilhem 75011 Paris - Tél: 01 42 05 10 10 - Port: 06 63 48 89 89

Email : contact@top-visas.com - Website : www.top-visas.com

Siret : 51997643500023- TVA intra : FR52519976435



صورة
4 x 6
photo

زيارة شخصية-عائلية ☐ Visite perso-familiale	دراسة ☐ Etudes	زيارة حكومية ☐ Visite administrative	زيارة عمل ☐ Visite de travail	زيارة تجارية ☐ Visite commerciale
حج/عمرة ☐ Hadj/Omra	مرور ☐ Transit	إقامة ☐ Résidence	عمل ☐ Travail	دبلوماسية/خاصة ☐ Diplo/Service

Nom de la société (ou personne) visitée : اسم صاحب العمل/ الداعي:
Adresse et N° de tél : عنوان صاحب العمل/الداعي ورقم الهاتف:

Nom et prénom du demandeur du visa : الاسم الكامل لطالب التأشيرة:

Sexe Masculin ☐ Féminin ☐ الجنس ذكر ☐ أنثى ☐

Date et lieu de naissance : تاريخ و مكان الميلاد:

Nationalité : الجنسية: Religion : الديانة:

Profession/Relation : المهنة/العلاقة:

Adresse et N° de tél du demandeur du visa : عنوان و رقم طالب التأشيرة:

N° de passeport : رقم الجواز:

Lieu de délivrance du passeport : مكان إصدار الجواز:

Date de délivrance : تاريخ إصدار الجواز:

Validité du passeport : نهاية صلاحية الجواز:

Destination : جهة الوصول:

Nome et signature : الاسم و التوقيع

Cadre réservé à l'administration	خاص للاستعمال الرسمي
N° du visa	رقم التأشيرة
Type du visa	نوع و تاريخ التأشيرة
Validité du visa	مدة التأشيرة
Montant	المبلغ المحصل
رئيس القسم القنصلي Le Chef du Service Consulaire	مدقق البيانات Le contrôleur

Service Consulaire 29, rue des graviers 92200 Neuilly sur Seine	Tel:01.47.47.62.63 Fax:01.47.47.16.97	www.saudiembassy.fr amb.arabiasaoudite@gmail.com
--	--	---

A REMPLIR PAR LE REQUERANT (MENTIONS OBLIGATOIRES)

NOM et Prénoms _____ Nationalité: _____

Nom de la Société en France : _____

Adresse de la Société : _____ Tél.: _____

Nom de la Société / du commerçant / ou des personnes à visiter en Arabie Saoudite : _____

Date approximative d'arrivée en Arabie Saoudite : _____ Cie aérienne utilisée : _____

N° de Vol : _____ Ville de Départ : _____

Liste des documents généraux demandés pour tous types de visas	
Original et photocopie du passeport	
La validité du passeport ne doit pas être inférieure à 6 mois	
Modèle du formulaire de la demande du visa d'entrée du site web « enjazit.com », signé par le demandeur de visa	
2 photographies d'identité récentes sur fond blanc	
Le document de voyage ne doit contenir ni restriction ni condition et doit permettre à son titulaire de retourner au pays qui l'a délivré	
Au moins 2 pages - face à face - doivent être libres sur le passeport	

	Type de visa	Documents demandés
1	VISA AFFAIRES	Lettre de présentation précisant son activité commerciale.
2	VISA VISITE COMMERCIALE, VISA VISITE DE TRAVAIL	N° de la lettre d'invitation électronique émanant d'une société ou d'un établissement de l'Arabie Saoudite, légalisée informatiquement par la chambre de Commerce, ou N° du document d'autorisation de la visite délivré par le ministère saoudien des Affaires étrangères. Lettre de présentation du demandeur de visa délivré par son employeur et précisant son activité commerciale ou professionnelle.
3	VISA VISITE FAMILIALE	N° du document d'autorisation de la visite délivré par le ministère saoudien des Affaires étrangères. Document prouvant le lien familial certifié par les services compétents.
4	VISA VISITE GOUVERNEMENTALE	N° du document d'autorisation de la visite délivré par le ministère saoudien des Affaires étrangères. Lettre de présentation du demandeur de visa délivré par son employeur.
5	VISA VISITE PERSONNELLE	N° du document d'autorisation de la visite délivré par le ministère saoudien des Affaires étrangères.
6	VISA DE TRAVAIL	N° du document de déclaration de travail délivré par les services compétents en Arabie saoudite. Autorisation électronique certifiée par l'un des bureaux nationaux de recrutement ou par la chambre de Commerce en Arabie Saoudite. Pour les travailleurs domestiques, il n'est possible d'accepter qu'une agence légale ou une autorisation du patron certifiée par les services compétents en Arabie saoudite. Rapport médical légalisé par les services compétents du pays hôte (suivant le modèle officiel). Copie du la qualification académique légalisée par les services compétents dans le pays hôte ainsi que par le ministère des Affaires étrangères du pays hôte et finissant par la légalisation de la Mission Consulaire, avec une

		copie conforme à l'original. L'original du certificat d'expérience légalisé par le ministère des Affaires étrangères du pays hôte. Copie du contrat de travail signé par l'employé et par l'employeur, légalisée par le ministère saoudien des Affaires étrangères. Certificat du casier judiciaire certifié par les services compétents.
7	VISA TRAVAIL TEMPORAIRE	-----
8	VISA MISSIONS ET ORAGANISATIONS	N° du document d'autorisation de la visite délivré par le ministère saoudien des Affaires étrangères. Un mémo émanant du ministère des Affaires étrangères du pays hôte ou de l'ambassade de son pays ou une lettre de l'organisation ou de la société qui l'emploie.
9	VISA TOURISME	Temporairement suspendu
10	VISA TRANSIT	Billet de voyage pour le pays de destination en transitant par le royaume, à condition que la durée du transit ne soit pas inférieure à 12 heures et ne dépasse pas 72 heures. Le demandeur du visa doit être en possession d'un visa d'entrée ou d'une autorisation de séjour dans le pays de destination, sauf s'il doit se rendre dans son pays d'origine. Transit par voie de terre : Il doit résider régulièrement dans le pays de destination. Le demandeur du visa doit être en possession d'une autorisation d'entrée dans le pays de destination, sauf s'il doit se rendre dans son pays d'origine. Copie du permis de conduire. Copie du certificat d'immatriculation du véhicule Copie du certificat de rapatriement touristique pour les voyageurs voyageant à bord de leur véhicule personnel, délivré par l'administration de la circulation routière ou lettre de la société de transport pour ceux qui désirent voyager à bord de bus de transport public (autobus)

11	VISA TRANSPORT DE MARCHANDISES	Facture du fret, légalisée par le ministère des Affaires étrangères du pays hôte. Lettre de demande de délivrance du visa de la société du pays hôte demandant la livraison des marchandises. Copie du permis de conduire, du certificat d'immatriculation du véhicule et de l'autorisation de conduire le véhicule.
12	VISA ETUDIANT	N° du document d'autorisation des études délivré par le ministère saoudien des Affaires étrangères. Rapport médical légalisé par le ministère des Affaires étrangères du pays hôte (suivant le modèle officiel). Original et copie des qualifications académiques légalisée par les services compétents du pays hôte et par la mission culturelle de l'Arabie Saoudite. Certificat du casier judiciaire certifié par les services compétents.
13	VISA SOINS MEDICAUX	N° du document d'autorisation des soins délivré par les services compétents de l'Arabie Saoudite.
14	VISA RESIDENCE	N° du document d'autorisation de résidence délivré par le ministère saoudien des Affaires étrangères, sauf si le demandeur fait partie des catégories à qui est délivré un visa de résidence directement par la mission. Rapport médical légalisé par le ministère des Affaires étrangères du pays hôte (suivant le modèle officiel). Certificat du casier judiciaire certifié par le ministère des Affaires étrangères du pays hôte. Preuve du lien familial certifiée par les services compétents.
15	VISA ACCOMPAGNANT	N° du document d'autorisation de visite délivré par le ministère saoudien des Affaires étrangères. Preuve du lien familial certifiée par le ministère saoudien des Affaires étrangères.

16	VISA PROLONGATION DU RETOUR	Conditions de prolongation du visa de retour pour les travailleurs en Arabie Saoudite (sans N° de document du ministère des Affaires étrangères) : Copie du titre de séjour en Arabie Saoudite en vigueur. Lettre de demande de prolongation du patron certifiée par le ministère saoudien des Affaires étrangères. Copie de l'autorisation de sortie et de retour délivrée par l'Administration des Passeports de l'Arabie Saoudite. Conditions de prolongation du visa de retour pour les soutiens de famille des résidents en Arabie Saoudite (sans N° de document du ministère des Affaires étrangères) : Fournir les preuves de la poursuite des études des enfants dans les écoles ou les universités dans lesquelles ils étudient. Lettre du soutien de famille résident légalisé par le ministère des Affaires étrangères prouvant que leur soutien travaille toujours en Arabie saoudite. Visa de retour avec N° de document délivré par le ministère des Affaires étrangères : N° du document d'autorisation de prolongation du visa délivré par le ministère des Affaires étrangères. Copie du titre de séjour en vigueur.
17	VISA SCIENTIFIQUE OU EXPERT	...